

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ IDPSP - Institut du Droit Public et de la Science Politique

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Rennes 1

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 23/09/2021



Pour le Hcéres¹:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

M. Michel Verpeaux, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

Institut du droit public et de la science politique

Acronyme de l'unité :

IDPSP

Label et N° actuels :

4640

ID RNSR :

201220088M

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

M. Guillaume Le Floch

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

M. Guillaume Le Floch

Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet : 1

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Michel Verpeaux, Université Panthéon Sorbonne

Experts :

Mme Virginie Donier, Université de Toulon
M. Pierre Esplugas-Labatut, Université Toulouse 1 Capitole
Mme Laetitia Janicot, Cergy Paris Université

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Pauline Türk

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Sébastien Le Picard

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut du droit public et de la science politique est le fruit de la fusion intervenue en 2011 entre le Laboratoire d'étude du droit public (LEDP) et le Centre d'études et de recherches autour de la démocratie (CERAD). Le professeur Jean-Eric Gicquel a été le premier directeur de l'IDPSP. Le professeur Guillaume Le Floch lui a succédé en 2017.

L'IDPSP se situe au sein de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1. Son adresse est le 9 rue Jean Macé – CS 54203, 35042 Rennes Cedex. Il se situe au cinquième étage de la Faculté de droit et de science politique.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'IDPSP s'insère dans la politique de l'Université de Rennes 1 et de la Faculté de droit et de science politique, plus précisément au sein du pôle Droit-Economie-Gestion-Science Politique-Philosophie (DEGSPP) de l'UR1.

L'IDPSP collabore avec les autres centres de recherche de la Faculté, notamment IODE (UMR-CNRS) et ARENES (UMR-CNRS).

L'IDPSP collabore avec différents partenaires dans le cadre de l'organisation de ses manifestations scientifiques : l'Université de Rennes 1, mais aussi Rennes Métropole et, de manière moins fréquente, la région Bretagne.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

Urbanisme, aménagement et environnement
Droits et libertés fondamentaux
Santé et Responsabilité
Mutations de l'État et théories de la démocratie

DIRECTION DE L'UNITÉ

M. Guillaume Le Floch

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	11	8
Maîtres de conférences et assimilés	13	12
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC	1	1
Sous-total personnels permanents en activité	25	21
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	3	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	41	

Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	44	
Total personnels	66	21

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'institut de Droit public et de la science politique (IDPSP) de l'Université Rennes I est un laboratoire actif.

Ses publications collectives, ainsi que celles de ses membres à titre individuel, sont nombreuses et bénéficient d'un rayonnement certain. Ce laboratoire comprend des chercheurs de renommée clairement identifiés. Les travaux sont nombreux et de grande qualité. Les membres de l'unité sont les auteurs de Chroniques dans des revues de référence et/ou les auteurs de manuels qui font autorité dans leur domaine de spécialité. Dans les domaines du droit constitutionnel et de la science politique, des colloques prestigieux sur des sujets aussi fédérateurs que la révision constitutionnelle, les partis politiques ou la démocratie ont été organisés, et les actes publiés.

Par ailleurs, les membres de l'IDPSP sont intégrés dans différents réseaux et sociétés savantes. Ainsi, le droit de la santé, l'un des axes de l'Unité, est particulièrement propice aux recherches en réseau avec des partenaires issus de milieux non académiques que sont des avocats et des directeurs d'hôpitaux. Par exemple, en 2021-2022, le projet de recherche sur la transplantation de l'utérus, conduit par le CHU de Rennes associe l'IDPSP autour des questions juridiques et d'éthique. De même, l'axe « Urbanisme, Aménagement, Environnement » participe au GRIDAUH (Groupement de recherche sur les institutions et de droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat) et également au GIS de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes, qui fédère treize laboratoires.

Les chercheurs semblent évoluer dans une ambiance fluide propice à porter des projets en commun et la transformation des axes en thèmes est de nature à encourager cette fluidité et à éviter le cloisonnement des enseignants-chercheurs mais aussi des doctorants. Une réorganisation des thèmes de recherche devrait favoriser de nouvelles synergies entre les disciplines représentées au sein de l'IDPSP. Le changement de l'axe « Droits et libertés fondamentaux » en un thème centré sur les « différends publics » peut être l'occasion d'orienter les activités, en dehors des projets de recherches des membres, vers les milieux professionnels que ce soit celui des juridictions ou celui des professions para-judiciaires. Dans le cadre des nouveaux thèmes, l'absence d'affiliation de chaque membre à un thème précis est de nature à favoriser les projets collectifs, comme le montre l'étude sur la Covid, dont les participants ont loué le caractère pluridisciplinaire.

Dans cette perspective, l'IDPSP mériterait d'être valorisé par un renforcement de ses moyens. Cela est vrai d'un point de vue financier avec une dotation qui a baissé par rapport à la précédente évaluation et qui n'est aujourd'hui pas exagérément élevée pour 66 personnes en activité.

Cela est vrai encore du point de vue des ressources humaines, aussi bien au plan administratif (une seule personne en charge de la gestion, partagée avec un autre laboratoire) que du nombre d'ATER (deux postes et demi), de Maîtres de conférences HDR (trois) et de professeurs. Un renforcement de l'effectif des enseignants-chercheurs est nécessaire pour encadrer les nombreux doctorants. De même, l'IDPSP pourra mener son projet scientifique plus efficacement si les départs en retraite de professeurs dans les champs du droit constitutionnel, de la science politique et aussi du droit de la santé, sont remplacés. S'agissant du renforcement des moyens, l'obtention d'un contrat de recherche constitue un objectif prioritaire pour l'unité (le seul qui avait été obtenu n'a pas pu bénéficier à l'Unité du fait de la mutation du porteur du projet). L'IDPSP peut compter sur le soutien financier de différents partenaires dans le cadre de l'organisation de ses manifestations scientifiques : l'Université de Rennes 1, mais aussi Rennes Métropole et, de manière moins fréquente, la région Bretagne.

L'identité du laboratoire pourrait être renforcée par une implication plus forte de l'ensemble des chercheurs, au côté de la direction. Sans doute, une structure du type Conseil de laboratoire pourrait favoriser une plus grande collégialité au sein de l'IDPSP.

Pour l'avenir, l'Unité peut aussi être encouragée à mettre l'accent sur la dimension internationale, riche de perspectives (en prolongement des liens tissés avec l'université de Beyrouth (Liban), de La Corogne (Espagne) et del Sannio (Italie). Le projet de recherche sur l'OMS pourrait être l'occasion d'une ouverture sur l'extérieur. Les axes « Urbanisme, aménagement et environnement », et « Santé et responsabilité » doivent être soutenus et renforcés. Ce laboratoire dispose donc d'un important potentiel qui ne demande qu'à fructifier.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)